



A propos des congés imposés par l'employeur

Par Phil29

Bonjour! Mon épouse est en CDD pour six mois dans une biscuiterie. A l'occasion du déménagement vers de nouveaux locaux, la direction a mis en congés pour une semaine les personnes en CDD. Je voudrais savoir si c'est légal. Par extension, je voudrais savoir si une entreprise peut traiter différemment (à quelque titre que ce soit) les salariés selon qu'ils sont en CDI ou en CDD.

Merci d'avance pour votre éclairage!